CADEGEAU

Études environnementales et géotechniques

Cadegeau a une longue expérience des études environnementales et conseille depuis plus de 20 ans ses clients pour la réalisation de leurs études techniques et réglementaires dans les domaines de l'eau, du sol, et de l'environnement.
Opérationnelle sur l'Ouest de la France, elle compte 3 agences à Sèvremoine (49), Doué la Fontaine (49), et L'Herbergement (85)

Cadegeau est composée d'un personnel qualifié, plurivalent et complémentaire (hydrogéologues, géologues, géotechniciens, pédologues, écologues, topographes, techniciens assainissement et VRD, chef de projets sites et sols pollués). Cette plurivalence et ses réseaux professionnels permettent de mener les projets dans leur globalité et répondre à l'ensemble des problématiques techniques et réglementaires.

Cadegeau détient de nombreuses certifications et agréments garantissent un résultat de qualité.
Notre expertise technique s'appuie toujours sur des processus rigoureux de qualité, d'environnement et de santé et nous accordons toujours la priorité à la sécurité. Elle couvre une gamme de disciplines intégrées et nous travaillons pour favoriser et transférer les connaissances entre les projets.

- **Ingénierie du sol :**

Les techniques de construction se diversifient et accroissent les risques liés aux sols dans la réalisation des constructions.

Cadegeau vous accompagne tout au long de vos projets au travers de missions géotechniques respectant l'évolution des contraintes d'aménagement foncier, vous permettant ainsi de définir les principes de construction de tout type de bâtiment et son type de fondation.

Cadegeau réalise des études géologiques et hydrogéologiques et propose une prestation experte et rapide au meilleur prix, menée par une équipe expérimentée. Egalement, nous réalisons dans notre laboratoire les essais géotechniques pour une très bonne réactivité.

> *"Chez Cadegeau, nous pensons que l'ingénierie environnementale crée des opportunités pour tout le monde. Nous vous accompagnons pour livrer un horizon durable"*

+33 2 41 49 07 74

www.cadegeau.fr

- **Prix des études « LOI ELAN »**

les informations liées à la réalisation d'une étude de sol dans le cadre de la loi ELAN. Une étude de type G1 PGC avec analyse de l'argile (suivant la norme NF94500) doit être fournie par le vendeur à partir d'aout 2020. Cette étude est obligatoire dans les zones d'aléas moyens à fort suivant la cartographie suivante :
https://www.georisques.gouv.fr/donnees/bases-de-donnees/retrait-gonflement-des-argiles

Cependant la réalisation d'une étude (même hors des zones), c'est la certitude d'une bonne transaction immobilière.

Son coût varie suivant l'éloignement et homogénéité du site mais nous avons toutefois des tendances **par parcelle** :

* 700 euros HT +/-20 % pour une parcelle
* 600 euros HT +/-20 % pour un lot de 2 à 4 parcelles
* 500 euros HT +/-20 % pour un lot de 5 à 6 parcelles
* 400 euros HT +/-20 % pour un lot de 7 à 15 parcelles

Le cadre d'étude est défini par les deux arrêtés :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042211476/2020-09-23/

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042220805/

Au minimum il faut un sondage à la foreuse **(au moins 3 mètres),** un pénétromètre, et une analyse d'argile. **Une étude avec un sondage à la tarière manuelle avec une analyse d'argile n'est pas suffisante** !! D'autre part il s'agit d'une étude G1 PGC suivant la norme NF94500 qui relève d'une opération de bâtiment, et doit donc être **assurée en décennale suivant la l'article 1792 du code civil.**

Cette étude G1 PGC lors de la vente de la parcelle est souvent **complétée d'une étude G2 AVP pour la construction.** Cette dernière consiste à dimensionner les fondations et dallages. **Un prix sur devis par nos soins,** en fonction du projet de bâtiment pourra être établi et tiendra compte des investigations déjà réalisées.
Nous pouvons également poursuivre ainsi à moindre coût par une **étude de Sites et sols Pollués,** en cas d'éventuelle découverte de pollution.